

RÉGIME GÉNÉRAL
TABLEAU 79**Lésions chroniques du ménisque à caractère dégénératif**

Date de création : Décret du 19/06/1985 | Dernière mise à jour : Décret du 05/05/2017

Désignation des maladies

Lésions chroniques à caractère dégénératif du ménisque isolées ou associées à des lésions du cartilage articulaire, confirmées par IRM (*) ou au cours d'une intervention chirurgicale.

Délai de prise en charge

2 ans

Liste limitative des travaux susceptibles de provoquer ces maladies

Travaux comportant des efforts ou des ports de charges exécutés habituellement en position agenouillée ou accroupie.

(*) L'arthroscanner le cas échéant

Equivalence ou similitude avec le régime agricole : tableau n° 53